

Baromètre de la Parentalité en entreprise

Edition 2023



Méthodologie

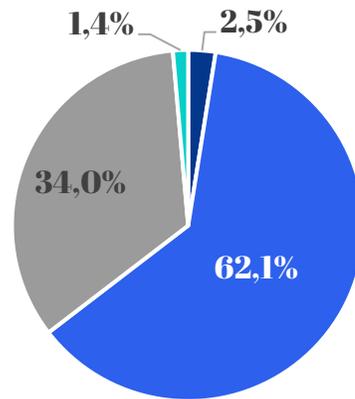
Objectif : Nous avons voulu comprendre les attentes des parents envers leur entreprise en termes d'accompagnement à la parentalité.

Cette enquête a été menée en ligne auprès de **1078** parents, du 15 juin au 2 juillet 2023.



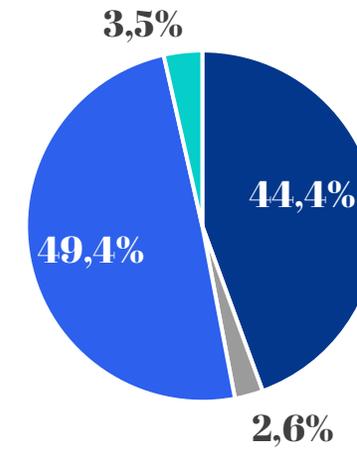
Echantillon

Age des répondants



■ Moins de 25 ans ■ Entre 26 et 35 ans ■ Entre 36 et 45 ans ■ Plus de 45 ans

Fonction



■ Cadre ■ Chef d'entreprise ■ Employé ■ Autre

Autres : en congé parental, médecin, au chômage...

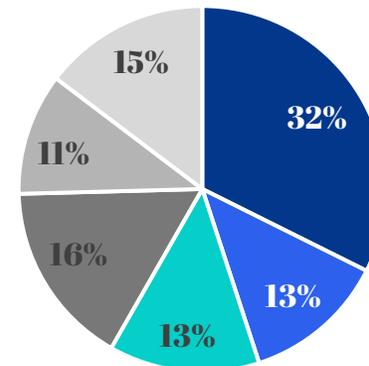


Echantillon

81%

des répondants sont dans une entreprise avec un **service RH**

Taille de sociétés

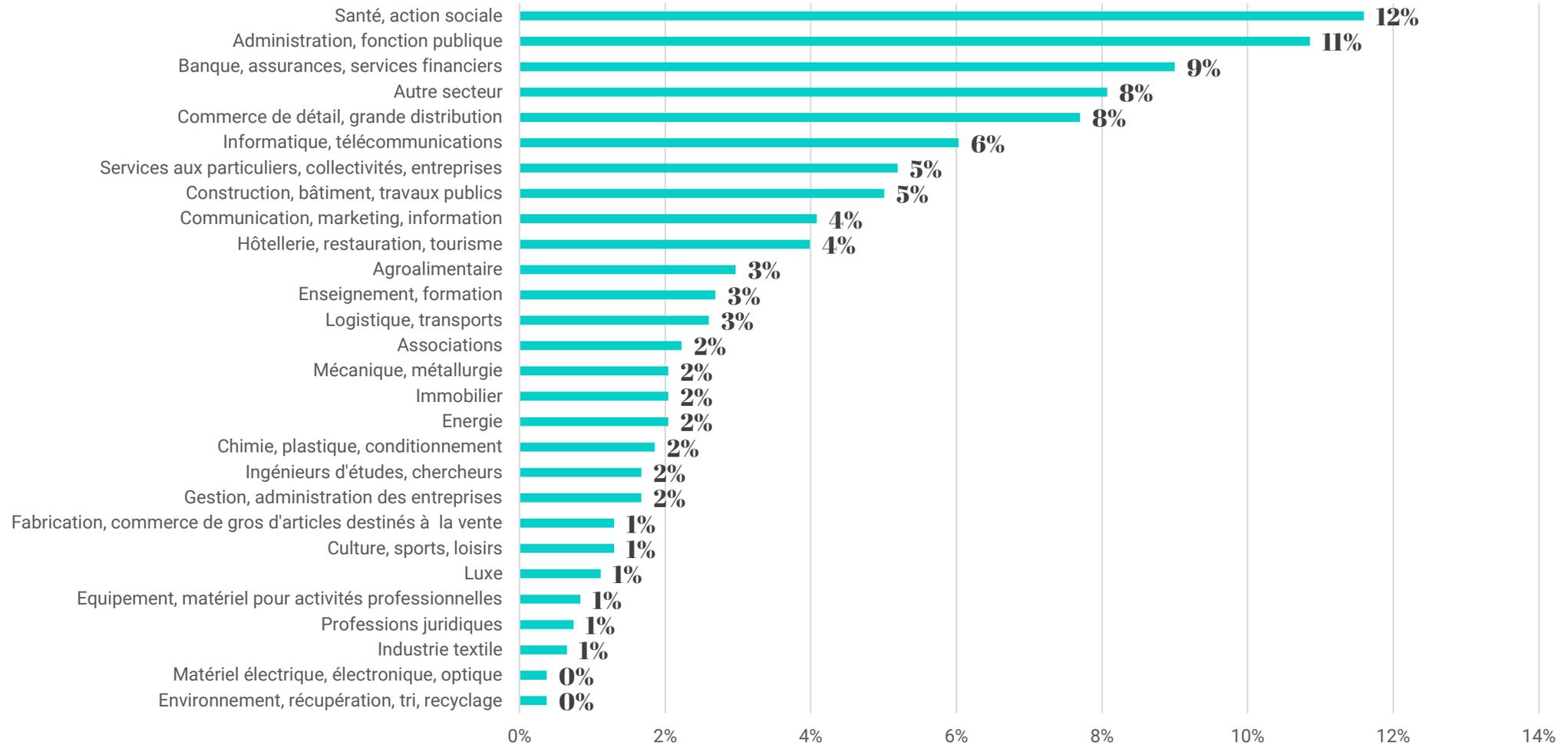


- 1000 salariés et +
- De 20 à 49 salariés
- Entre 200 et 499 salariés
- Entre 50 et 199 salariés
- Entre 500 et 999 salariés
- Moins de 20 salariés



Echantillon

Secteurs d'activité



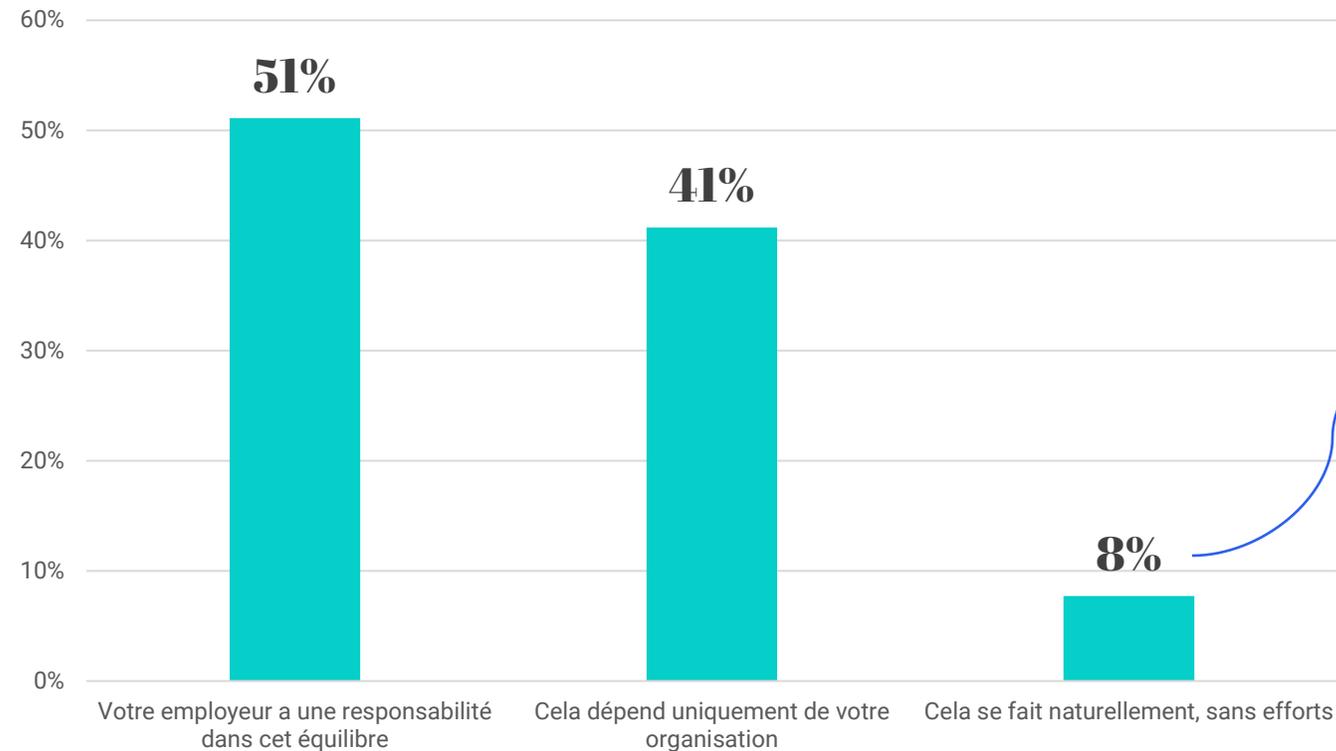
Impact de la vie pro sur la vie perso



Concernant votre équilibre vie pro / perso diriez-vous que :

Les répondants pensent majoritairement qu'il y a un effort à fournir dans l'équilibre vie pro et vie perso.

Pour la majorité l'employeur a un rôle à jouer dans cet effort.



71% sont dans des entreprises qui mettent en place des services parentalité

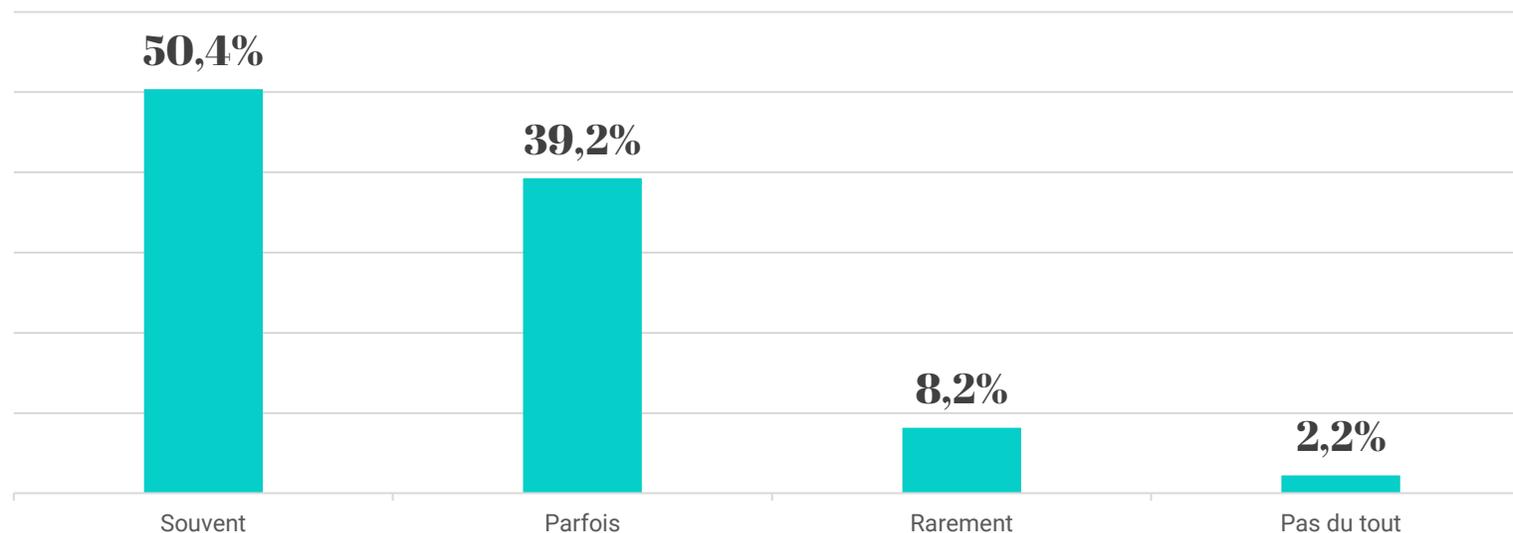


Pour aller plus loin

| | En couple / Mariés | Célibataires | Divorcés |
|---|--------------------|--------------|----------|
| Cela dépend uniquement de votre organisation | 40% | 55% | 36% |
| Votre employeur a une responsabilité dans cet équilibre | 52% | 42% | 55% |



Diriez-vous que votre vie familiale a un impact sur votre vie pro ?



98%

des parents
sont impactés



Pour aller plus loin

97%

des parents
célibataires sont
impactés.

*80% des parents mariés ou en
couple.*

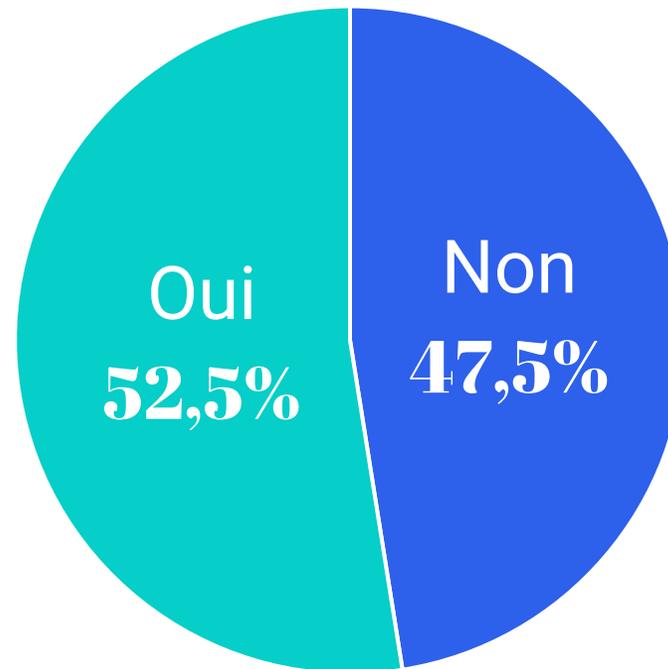
Disent qu'ils sont impactés « souvent » :



Impact selon la fonction (quelle que soit la
fréquence) :



Votre entreprise met-elle en place des solutions spécifiques afin de soutenir les parents ?



Pourtant, d'après une enquête menée en 2022 auprès de 219 entreprises françaises :

80%

des RH déclaraient mettre en place des actions spécifiques à destination des parents*

Presque la moitié des entreprises mettent en place des services parentalité contrairement à ce que déclarent les RH.

Les services mis en place ne sont pas perçus comme tels par les parents.

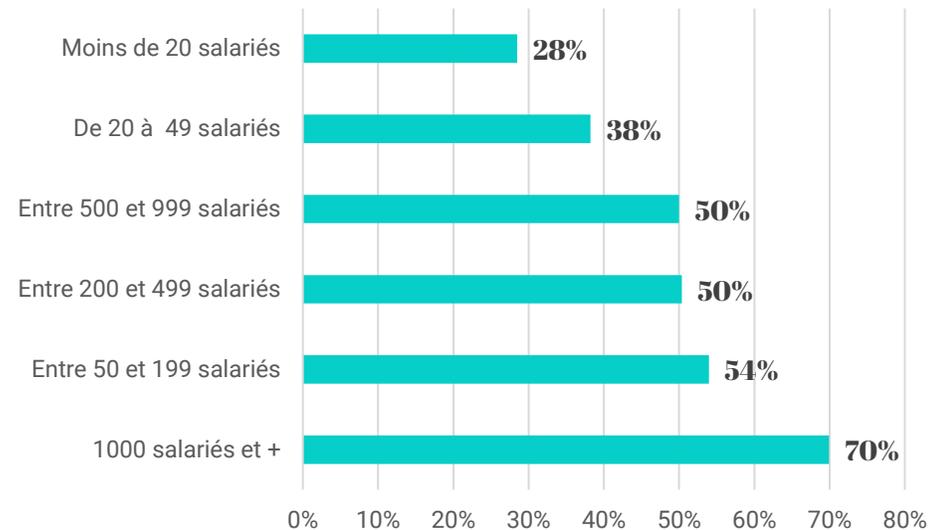
* Enquête réalisée en ligne, avec l'institut d'études INIT, du 24 janvier au 21 février 2022 auprès de 219 entreprises françaises.



Quelles sont ces entreprises ?

89%

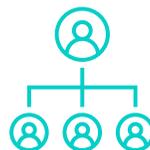
des parents ayant accès à des services grâce à leur employeur **ont également un service RH** dans leur entreprise



Les parents qui ont le plus accès à des services parentalité sont dans les secteurs :



Environnement,
récupération, tri,
recyclage
(100%)



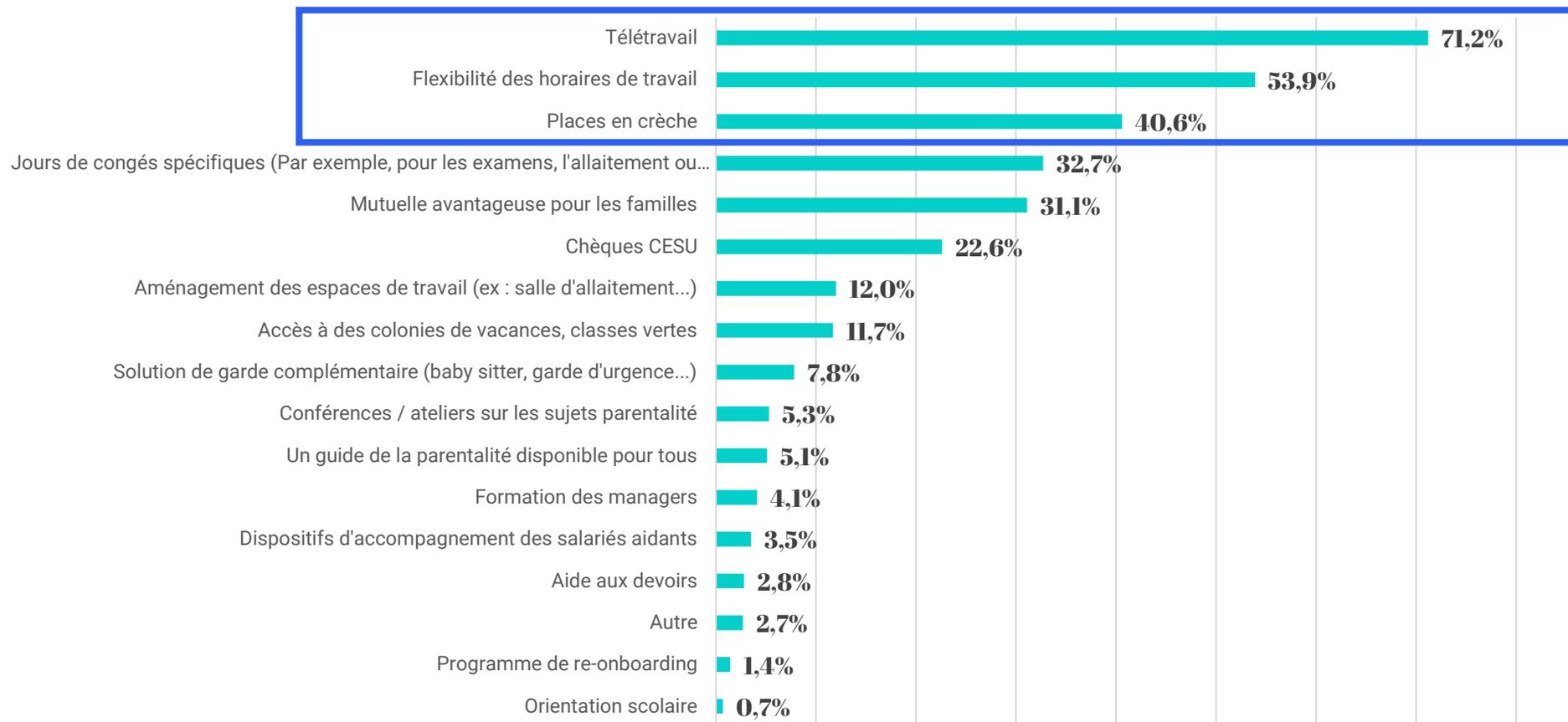
Gestion et
administration
des entreprises
(78%)



Banque, assurances,
services financiers
(78%)



Quels services votre entreprise met-elle en place ?



Autres : aides financières au mode de garde, possibilité d'amener les enfants au travail, chèques cadeaux, coaching retours congé mat, jours enfant malade / garde enfant



Ce que disent les Ressources Humaines

Quels services mettez-vous en place dans votre entreprise ?

46%

Facilitation du télétravail pour les parents

41%

Aménagement des horaires de travail

38%

Choix d'une mutuelle spécifiquement avantageuse pour les familles

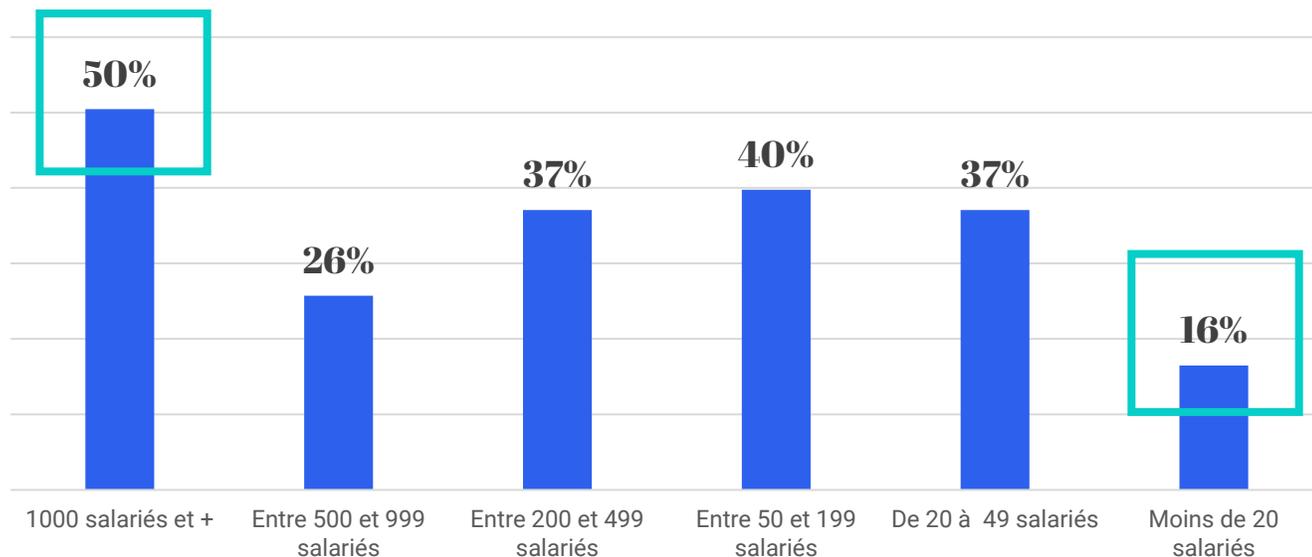
Les parents et les Ressources Humaines sont alignés sur la flexibilité des horaires et le télétravail.

La mutuelle n'arrive qu'en 5^e position selon les parents.

*Enquête réalisée en ligne, avec l'institut d'études INIT, du 24 janvier au 21 février 2022 auprès de 219 entreprises françaises.



Focus télétravail



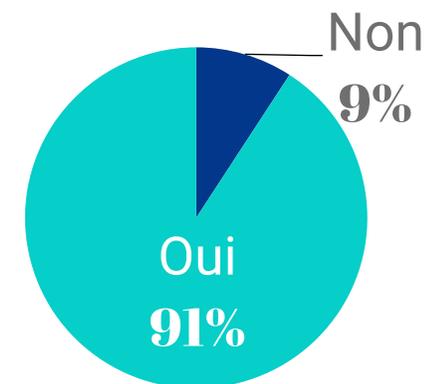
Au sein des entreprises de même taille, % de parents bénéficient de la flexibilité de télétravail

Un service qui est facilement généralisable mais qui n'est pas adopté par toutes les entreprises (16% pour les petites structures).

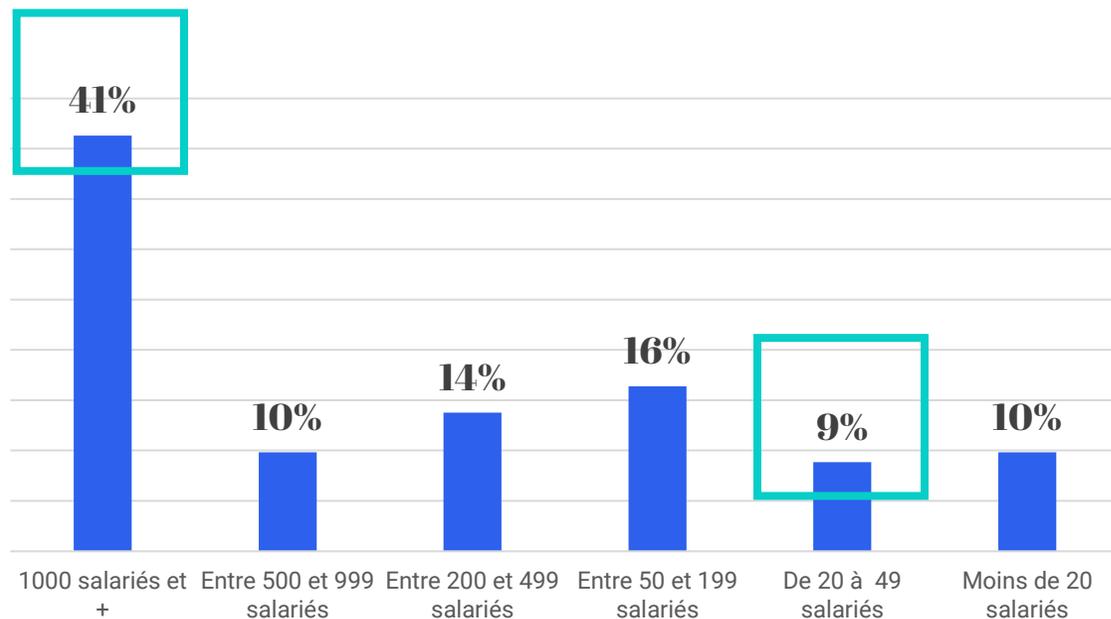
Top 3 secteurs

| | |
|---|-----|
| Environnement, récupération, tri, recyclage | 75% |
| Matériel électrique, électronique, optique | 75% |
| Gestion, administration des entreprises | 72% |

Présence service RH



Focus flexibilité des horaires



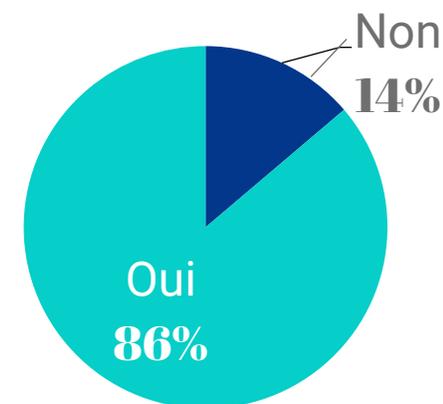
Au sein des entreprises de même taille, % de parents bénéficient de la flexibilité des horaires

Un service simple à mettre en place mais principalement adopté par des grosses structures.

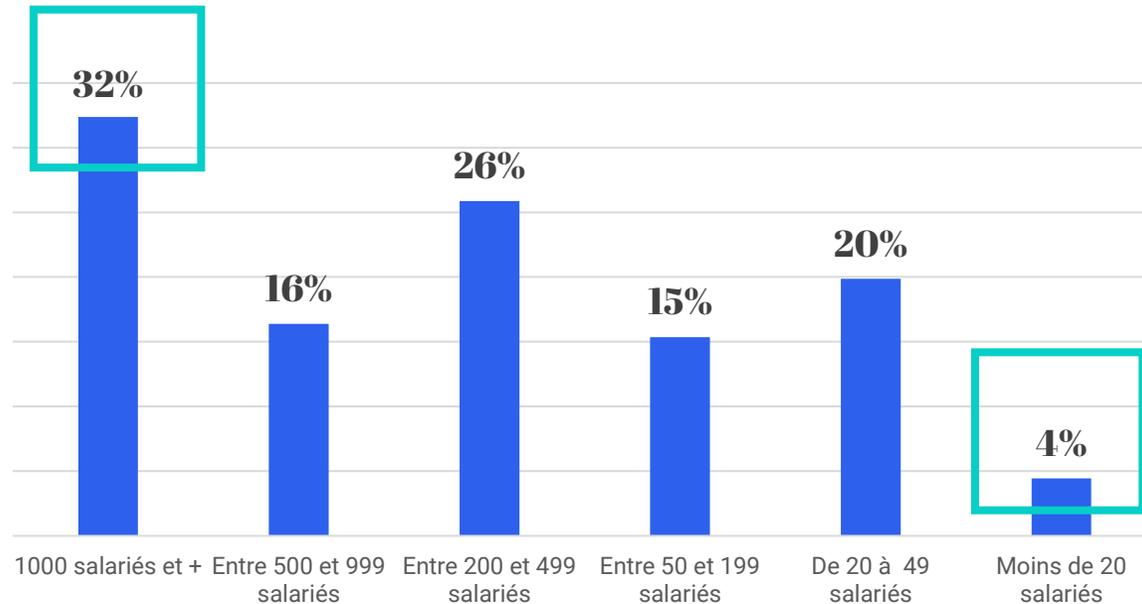
Top 3 secteurs

| | |
|--|-----|
| Energie | 55% |
| Matériel électrique, électronique, optique | 50% |
| Mécanique, métallurgie | 45% |

Présence service RH



Focus places en crèche



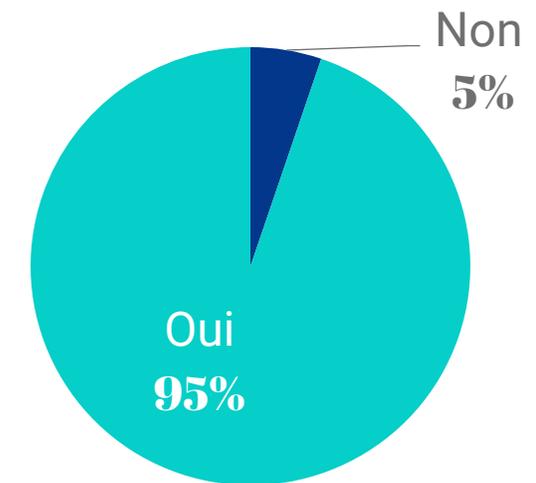
Au sein des entreprises de même taille, % de parents bénéficient de places en crèche

Un service qui a un coût financier, ce qui peut expliquer l'écart entre les salariés de grandes structures et ceux de petites structures.

Top 3 secteurs

| | |
|--|-----|
| Matériel électrique, électronique, optique | 75% |
| Gestion, administration des entreprises | 50% |
| Mécanique, métallurgie | 50% |

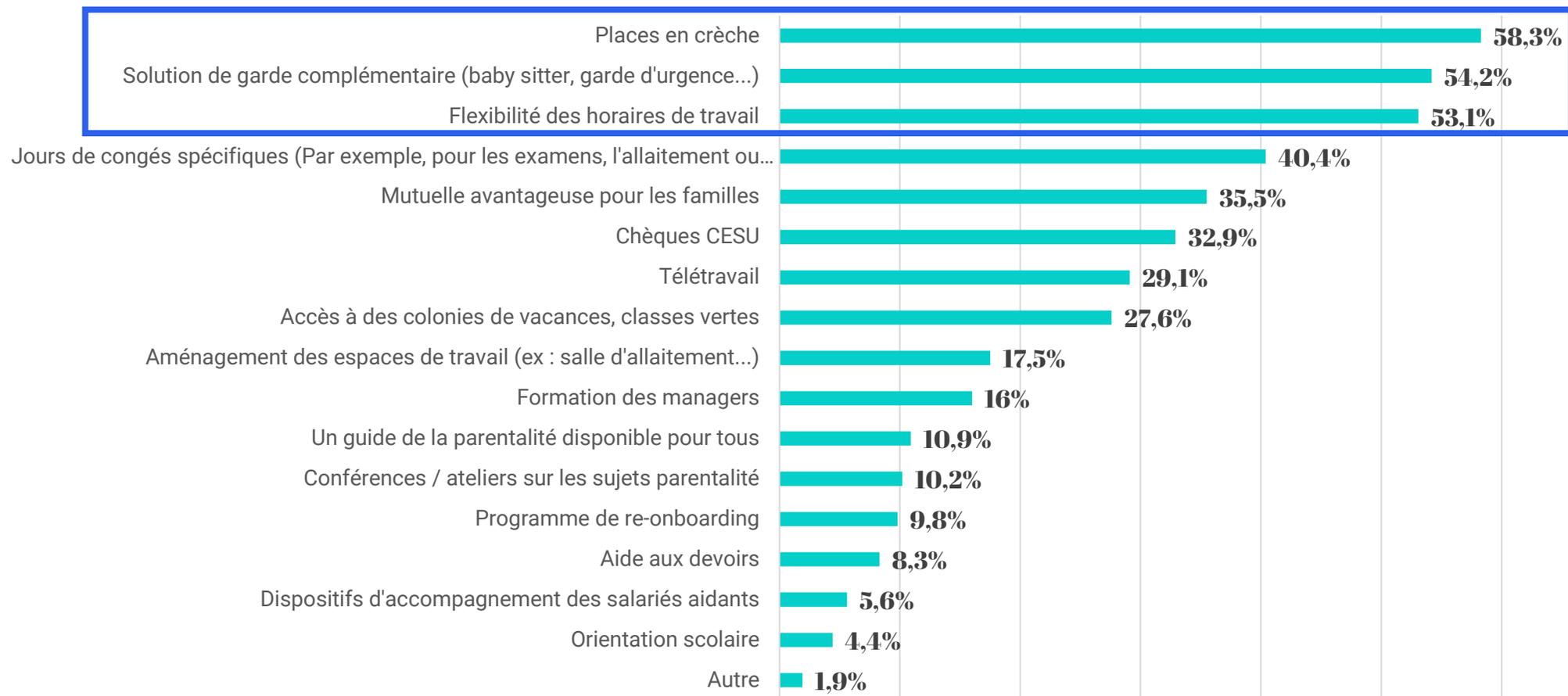
Présence service RH



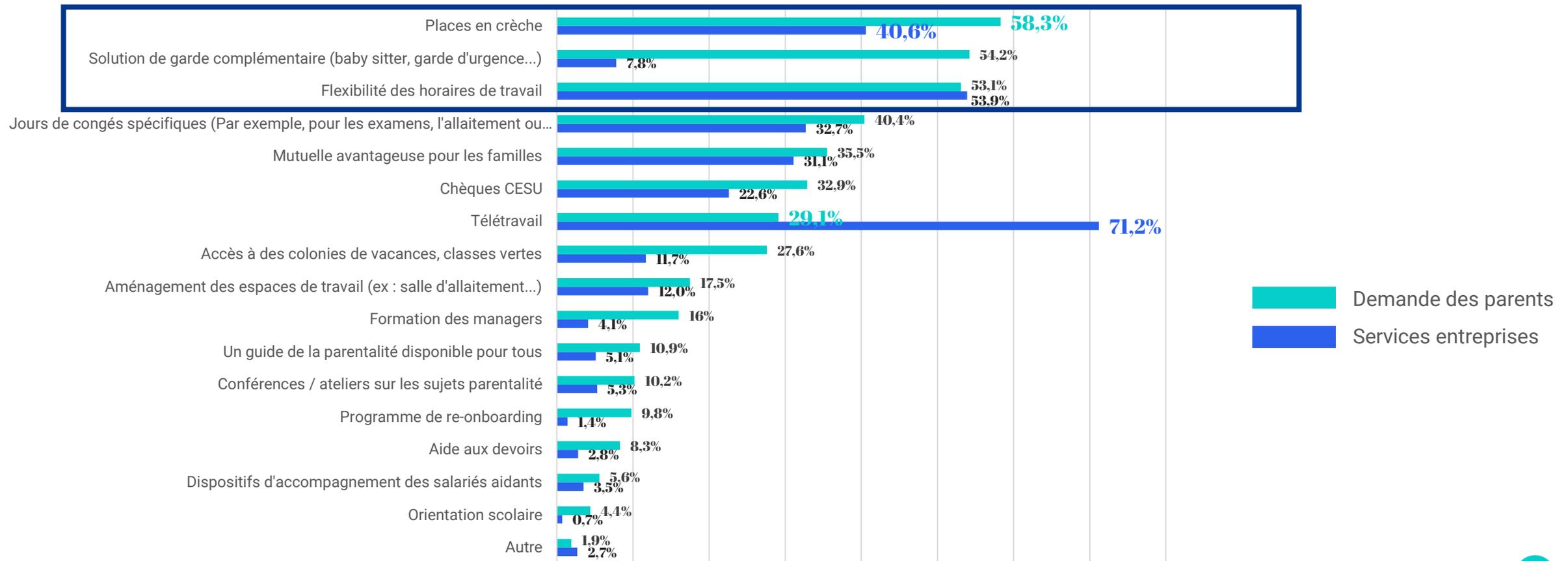
Besoins des parents



Parmi ces services, lesquels aimeriez-vous que votre entreprise propose ?



Attentes des Parents VS ce que proposent les entreprises



Attentes de services par âges

| | Moins de 25 ans | Entre 26 et 35 ans | Entre 36 et 45 ans | Plus de 45 ans |
|--|-----------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Places en crèche | 70% | 59% | 58% | 27% |
| Flexibilité des horaires de travail | 56% | 53% | 53% | 67% |
| Solution de garde complémentaire (baby sitter, garde d'urgence...) | 74% | 54% | 54% | 47% |
| Programme de re-onboarding | 4% | 9% | 11% | 20% |

TOP 3 attentes – 45 ans

1. Place en crèche **59%**
2. Solution de garde complémentaire **54%**
3. Flexibilité des horaires de travail **53%**

Top 3 attentes + 45 ans

1. Flexibilité des horaires de travail **67%**
2. Solution de garde complémentaire **47%**
3. Mutuelle avantageuse pour les familles **40%**

Différences d'attentes marquées par âge qui peut se justifier par des besoins différents en fonction de l'âge des enfants ou de l'expérience.



Détail des attentes par statut marital

| | Célibataires | Divorcés | En couples | Mariés |
|---|--------------|------------|------------|------------|
| Flexibilité des horaires de travail | 61% | 64% | 51% | 53% |
| Places en crèche | 55% | 59% | 60% | 57% |
| Solution de garde complémentaire (baby sitter, garde d'urgence) | 53% | 59% | 56% | 52% |

On constate des attentes tranchées en fonction de la composition familiales. Les personnes seules attendent plus de flexibilité tandis que les personnes mariées aimeraient que leur entreprise propose des places en crèche.



Ce que disent les Ressources Humaines

Quels services ont le plus d'impact positif dans la vie d'un parent au travail ?

66%

Places en
crèche

63%

Aménagement
des horaires de
travail

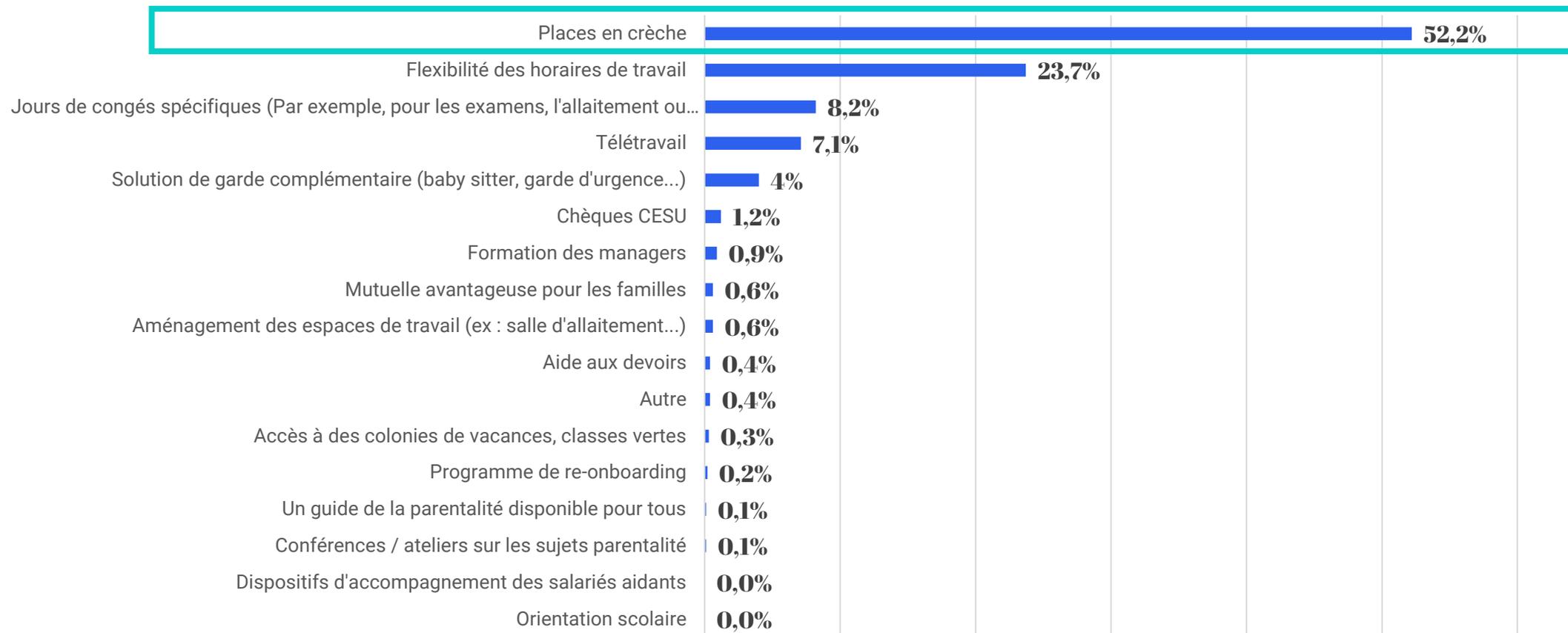
38%

Facilitation du
télétravail

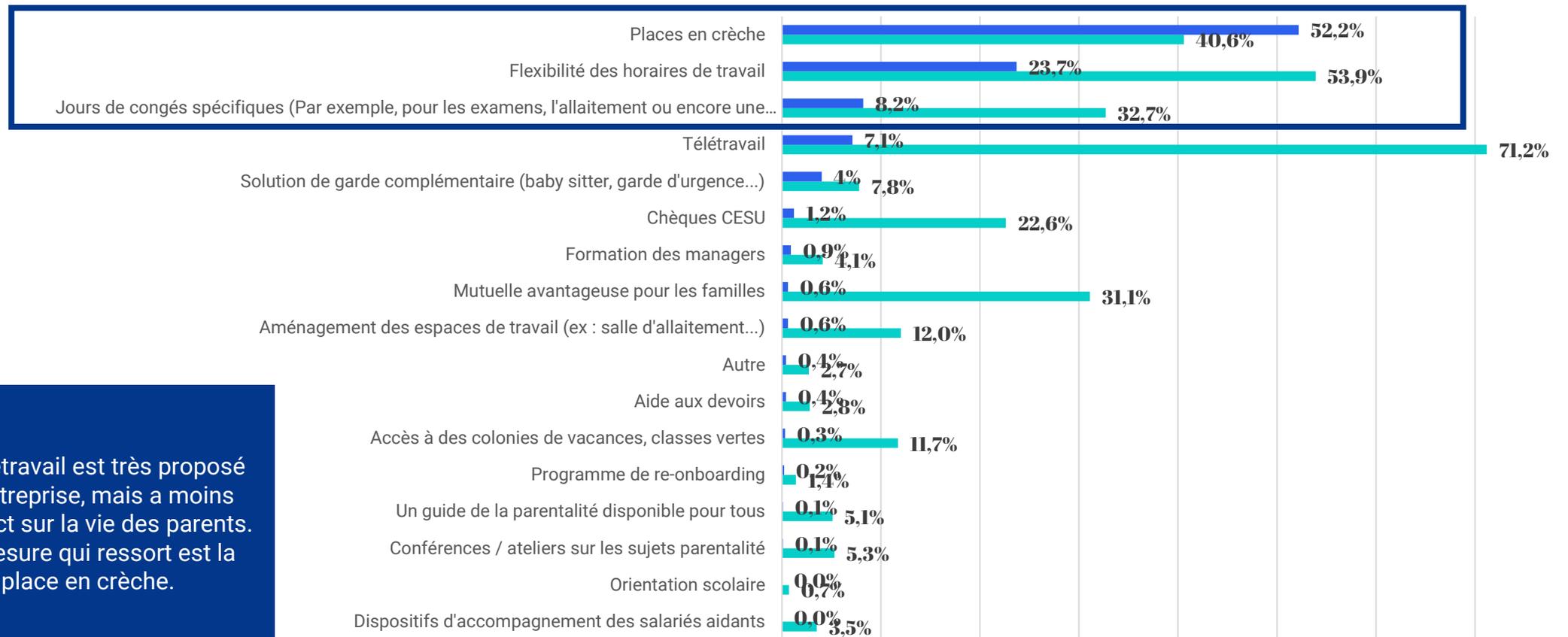
*Enquête réalisée en ligne, avec l'institut d'études INIT, du 24 janvier au 21 février 2022 auprès de 219 entreprises françaises.



LE service qui a le plus d'impact selon les parents



LE service qui a le plus d'impact selon les parents VS proposé par les entreprises



Le télétravail est très proposé en entreprise, mais a moins d'impact sur la vie des parents. La mesure qui ressort est la place en crèche.



Pour aller plus loin

| | Moins de 25 ans | Entre 26 et 35 ans | Entre 36 et 45 ans | Plus de 45 ans |
|--|-----------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Places en crèche | 53% | 52% | 44% | 33% |
| Flexibilité des horaires de travail | 23% | 24% | 26% | 33% |
| Solution de garde complémentaire (baby sitter, garde d'urgence...) | 5% | 0% | 4% | 4% |

Les + 45 ans mettent au même niveau la place en crèche et la flexibilité des horaires

| | Célibataire | Divorcé/e | En couple | Marié |
|--|-------------|------------|-----------|-------|
| Places en crèche | 50% | 32% | 55% | 50% |
| Flexibilité des horaires de travail | 26% | 45% | 22% | 24% |
| Solution de garde complémentaire (baby sitter, garde d'urgence...) | 5% | 0% | 4 | 52% |

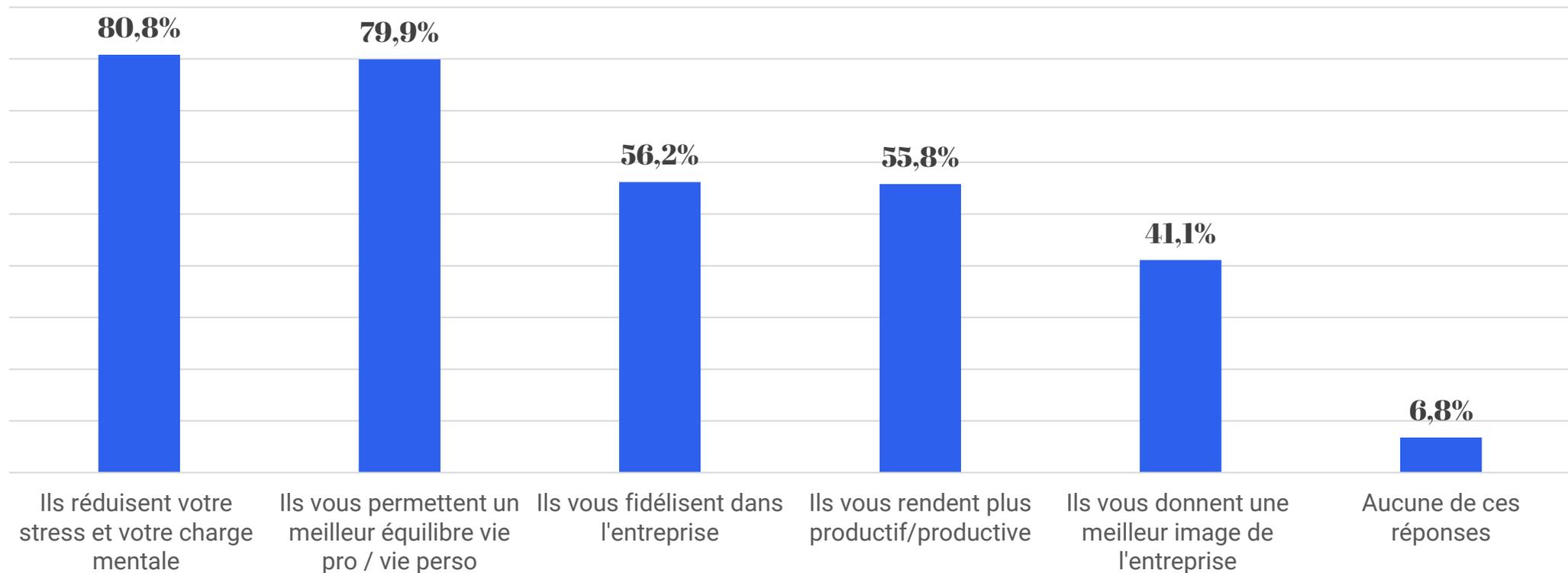
Les personnes divorcées ont des attentes différentes des autres et demandent davantage de flexibilité dans les horaires.



Bénéfices des services



Quels sont les bénéfices de ces services selon les parents



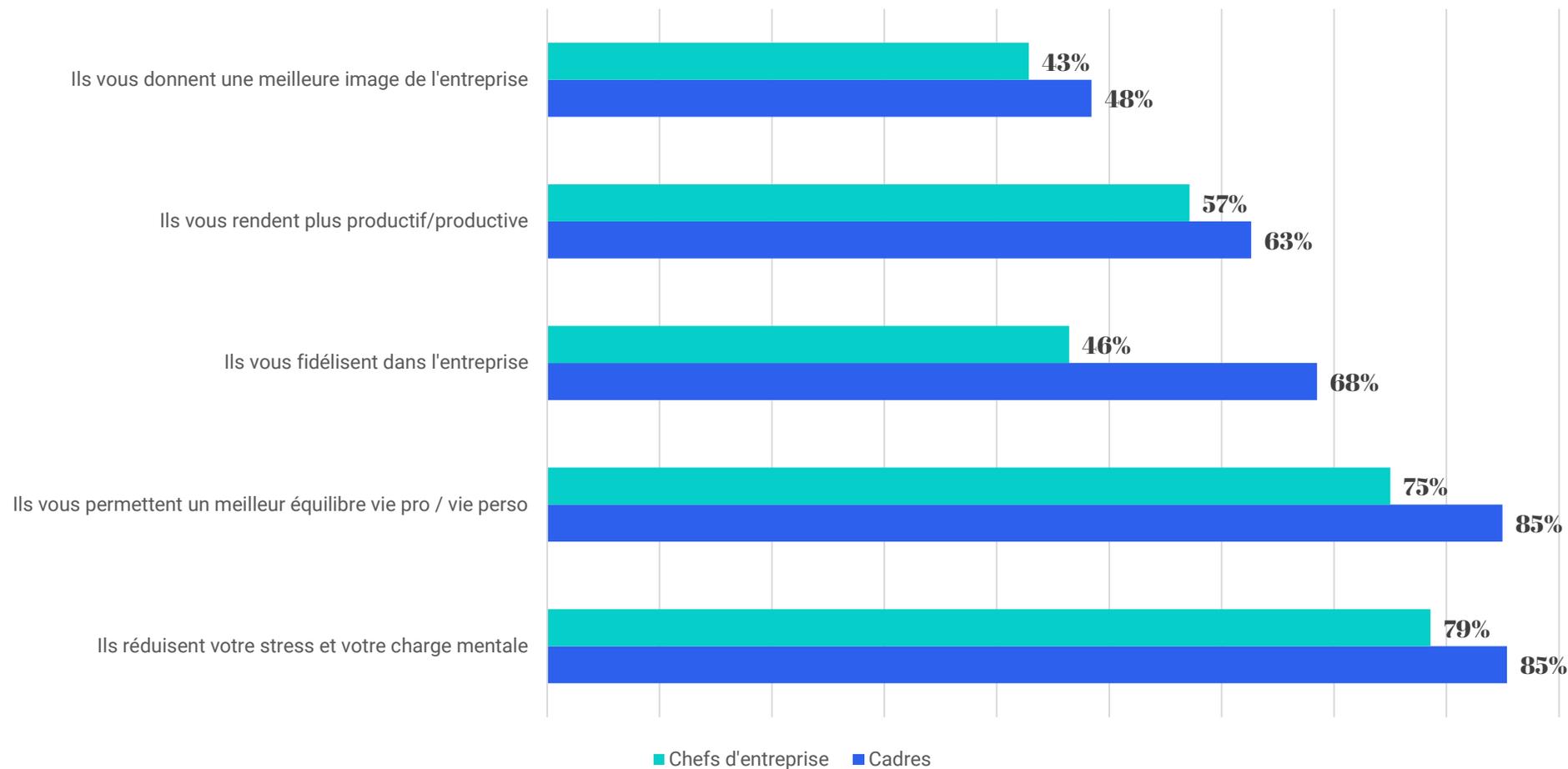
Autres : reconnaissance de la part de l'employé / facilitation de la vie / permet de travailler



Détail par fonction

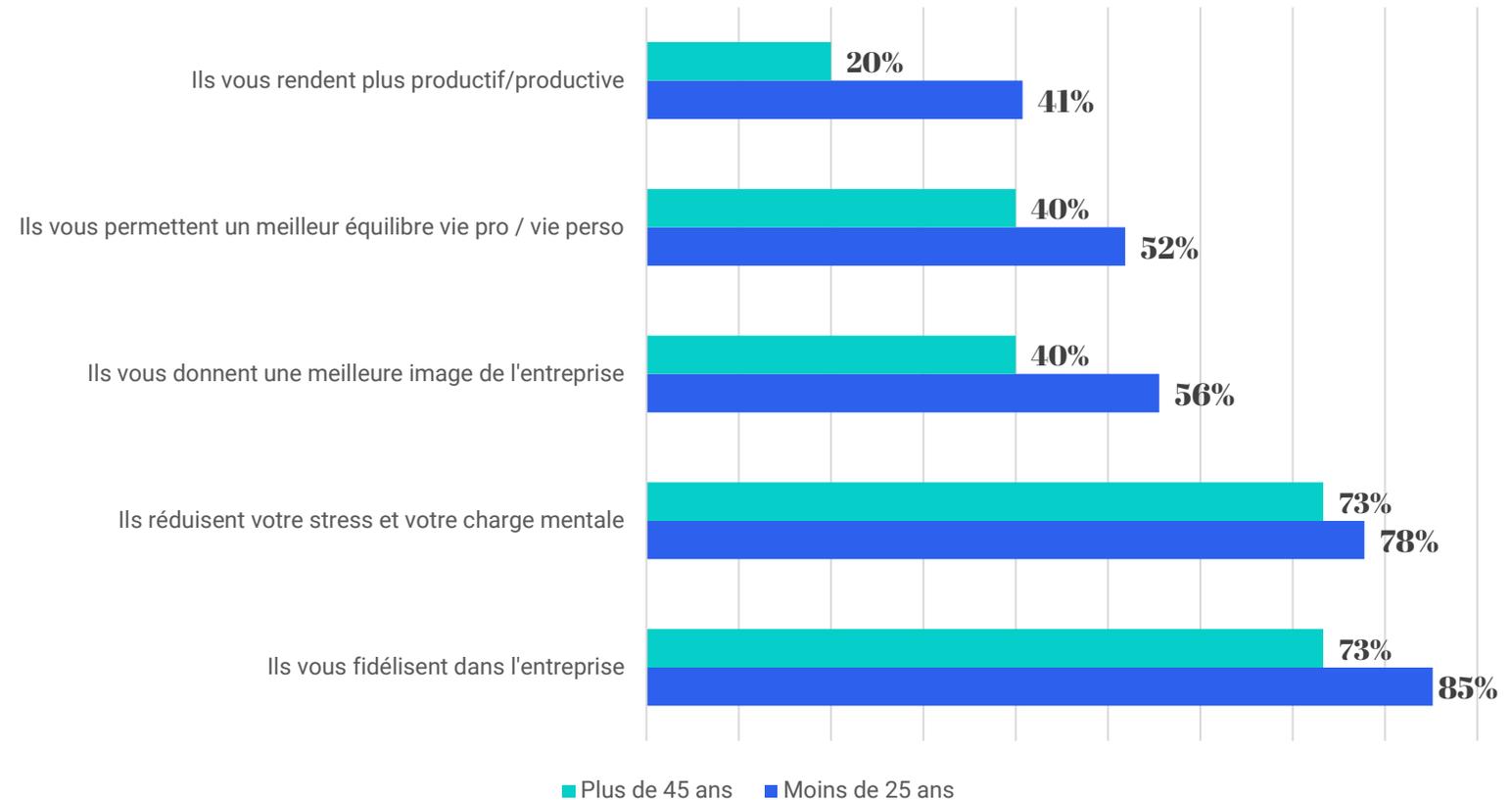
La fidélisation dans l'entreprise rentre dans le top 3 des cadres.

En revanche, c'est le dernier bénéfice selon les chefs d'entreprise.



Détail par âge

Il n'y a pas d'impact significatif selon l'âge.



Ce que disent les Ressources Humaines

Pourquoi mettez-vous en place des services dans votre entreprise ?

90%

Simplifier le quotidien des salariés, améliorer la qualité de vie au travail

76%

Fidéliser les salariés

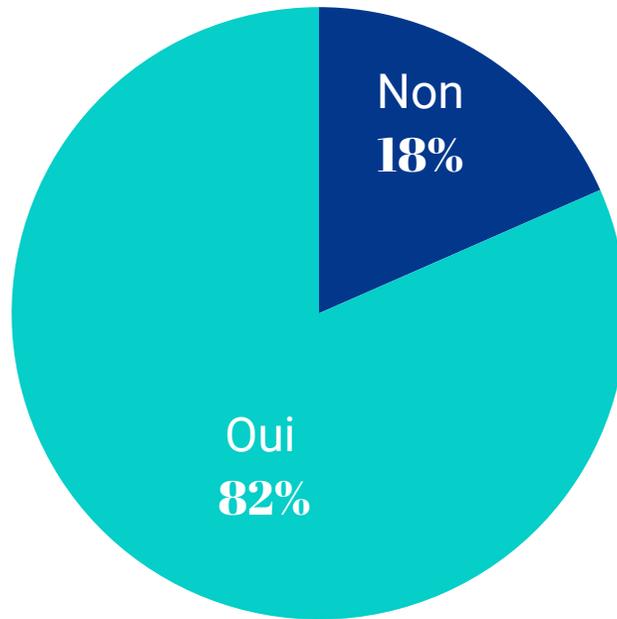
38%

Travailler la marque employeur et faciliter les recrutements

*Enquête réalisée en ligne, avec l'institut d'études INIT, du 24 janvier au 21 février 2022 auprès de 219 entreprises françaises.

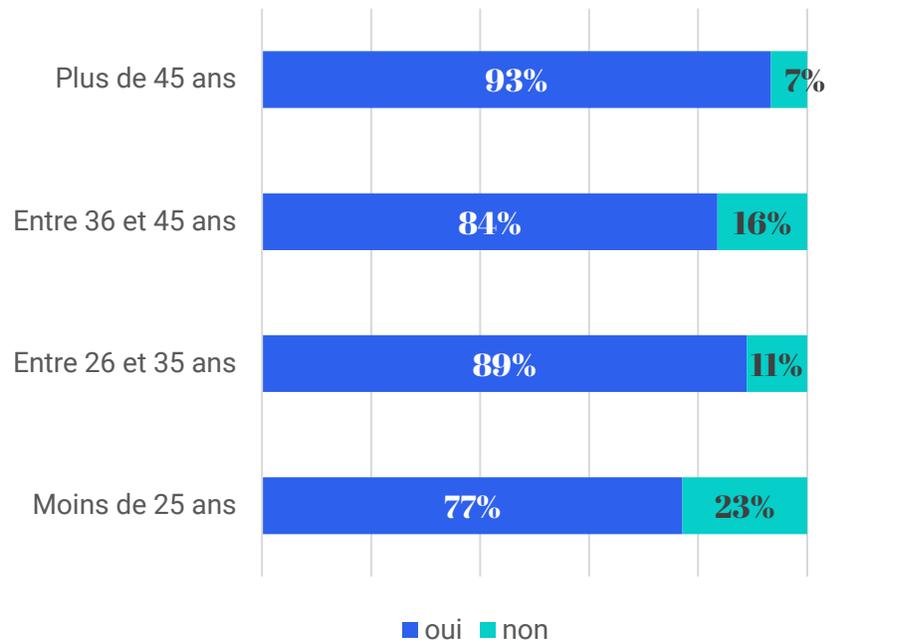


Seriez-vous prêt/e à changer d'entreprise car elle propose davantage de services parentalité que votre entreprise actuelle ?

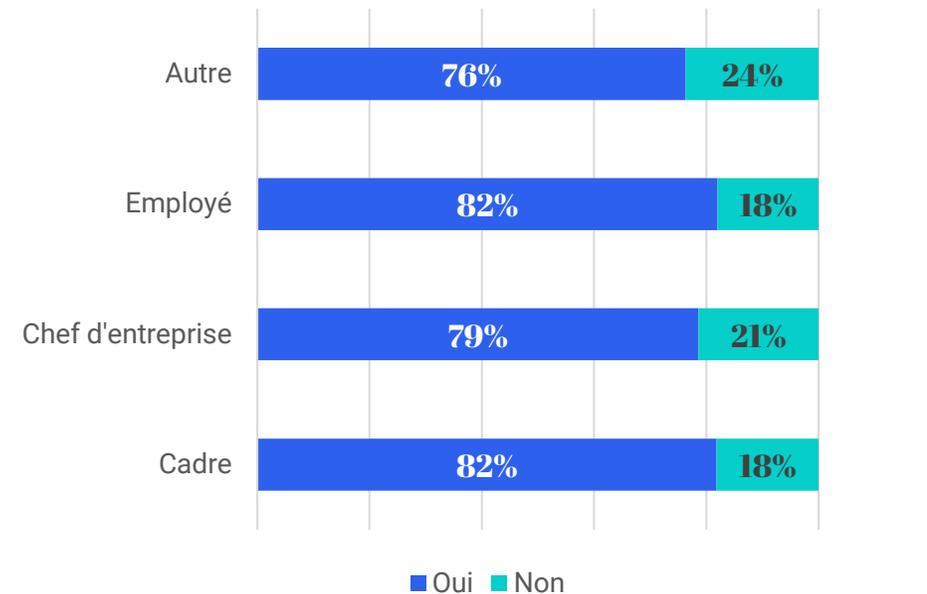


Pour aller plus loin

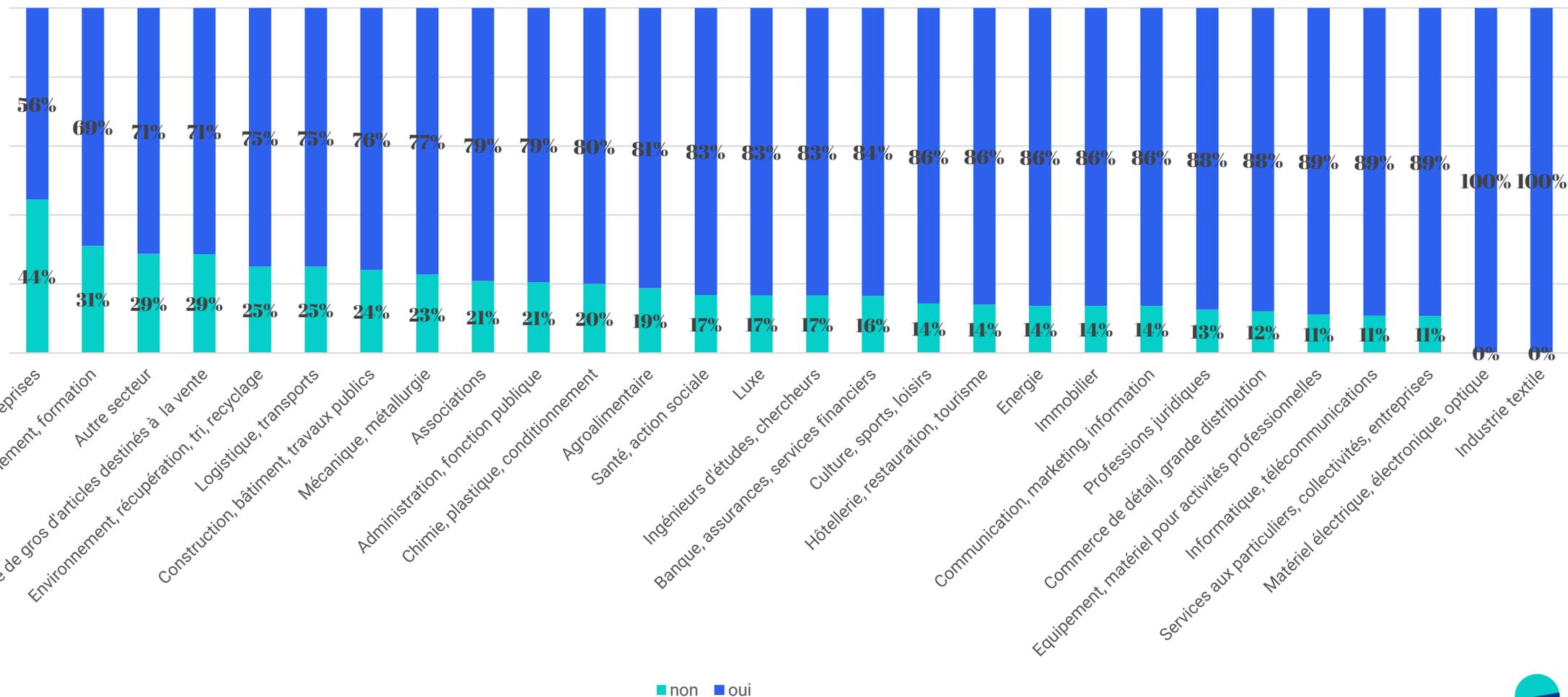
Détail par âge



Détail par fonction



Détail par secteur



Egalement...

80%

des personnes qui estiment que leur équilibre de vie ne dépend que de leur organisation personnelle, **sont prêtes à changer d'employeur si une autre entreprise leur propose davantage de services parentalité.**

86% pour les personnes qui répondent que leur employeur a un rôle à jouer et 59% pour ceux chez qui ça se fait naturellement, sans effort.



Une question ? Contactez-nous !

contact@lesparentszens.com

www.lesparentszens.com

